

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les établissements scolaires accélèrent leur transition énergétique grâce à l'État, la Région Réunion, ACTEE et EduRénov de la Banque des Territoires !

La Région Réunion, EduRénov de la Banque des Territoires et ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique), co-porté par la FNCCR, et l'Etat **ont officiellement lancé ce mercredi 25 juin** à la Banque des Territoires - Océan Indien, **le programme d'appui et d'assistance dédié à la rénovation énergétique du patrimoine immobilier scolaire (écoles, collèges, lycées)** sur le territoire réunionnais. L'objectif fixé est d'accompagner **30 à 50 projets exemplaires de rénovation d'établissements scolaires** sur l'île de La Réunion dans les trois ans à venir.

NOTRE OBJECTIF : ASSURER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE ET ADAPTER LE BÂTI AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

À La Réunion, où les enjeux climatiques et énergétiques sont au cœur des préoccupations, le programme ambitionne de rénover les écoles, collèges et lycées en bâtiments plus sobres, plus confortables et plus résilients. L'accompagnement devra **permettre une réduction des consommations énergétiques, tout en améliorant le confort thermique des élèves et des enseignants**, et en luttant contre les îlots de chaleur urbain.

UN SOUTIEN DE 220 000 € POUR STRUCTURER LOCALEMENT L'INGÉNIERIE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES ÉCOLES

Ce **financement sur 3 ans** apporté par **ACTEE (120 000 €)** et **EduRénov porté par la Banque des Territoires (100 000 €)** permet la création d'un poste dédié au sein d'Énergies Réunion, l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat à La Réunion. Le chef de projet assurera l'identification, la structuration, la coordination et l'accompagnement des projets portés par les collectivités territoriales réunionnaises. Une des priorités données sera de **faire le lien avec le comité des financeurs**, qui a été mis en place début 2024 **pour assurer le financement des projets de manière efficace et agile**.

Ainsi, le programme orientera les collectivités vers les fonds les plus adaptés à leur projet et appuiera leur demande auprès des services instructeurs. Les fonds identifiés sont : les subventions et les financements de l'Ademe, EduRénov de la Banque des territoires, de l'Etat, du FEDER, de l'AFD et d'ACTEE.

VERS UNE GÉNÉRALISATION À L'ENSEMBLE DU PATRIMOINE PUBLIC

Cette dynamique vise dans un premier temps les bâtiments scolaires, souvent anciens et énergivores, véritables priorités pour améliorer le quotidien des élèves et enseignants. **Mais dès l'année N+2, le dispositif pourra être élargi à d'autres bâtiments publics détenus par les collectivités** (bâtiments administratifs, infrastructures sportives, etc.), renforçant ainsi l'impact territorial de la transition énergétique.



LES ACTEURS DU PROGRAMME

ACTEE : Action des Collectivités Territoriales pour l'efficacité énergétique



Action des Collectivités Territoriales pour l'efficacité énergétique (ACTEE), porté par la FNCCR, accompagne les communes dans la rénovation énergétique de leur patrimoine et la substitution des énergies fossiles par des systèmes énergétiques plus performants et moins carbonés. ACTEE favorise le passage à l'acte des collectivités par la mise en place d'une ingénierie adaptée, sans financer les travaux. Les fonds mobilisés par ACTEE sont affectés à trois missions principales :

- Financer des postes d'économies de flux. Au sein des collectivités, ils conseillent et planifient les rénovations, du montage des dossiers de subvention au suivi des travaux.
- Financer des audits selon une logique de mutualisation : achats de logiciels, marchés d'audits, de travaux, installation de capteurs, etc.
- Fournir un ensemble d'outils au service des collectivités : simulateur, logiciels, cartographies, guides, formations, documents contractuels types et outils innovants.

Doté de 220 millions d'euros dans le cadre du plan sobriété, ACTEE a pour ambition d'engager des actions de rénovation dans 50 % des communes en France.

CONTACT PRESSE :

Tristan Saramon | tristan@decarb.one | 06 66 66 29 41

www.programme-cee-actee.fr

La Banque des Territoires



La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

CONTACTS PRESSE :

Banque des Territoires Océan Indien – Groupe Caisse des Dépôts

Dorothée LOGEAIIS : dorothee.logeais@caissedesdepots.fr – 06 92 39 34 85

L'Etat

L'État soutient la rénovation énergétique du patrimoine immobilier scolaire des collectivités locales à travers plusieurs programmes et dispositifs.

Un certain nombre de mesures qui visent à améliorer le confort des bâtiments scolaires, à réduire les coûts énergétiques pour les collectivités locales et à contribuer aux objectifs nationaux et internationaux de transition énergétique, sont en effet proposées.

Cela peut se traduire par des subventions pour aider les collectivités locales à financer les travaux de rénovation énergétique. Cela se fait notamment au travers de programmes nationaux comme le Plan de rénovation énergétique des bâtiments, le Plan France Relance ou encore le Fonds vert à travers la renaturation des cours d'école, la dotation de soutien à l'investissement local qui incluent un volet dédié à la rénovation des établissements scolaires, ces programmes visant à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Cela peut prendre enfin la forme d'un accompagnement technique dans la mesure où les services de l'État mettent à disposition des collectivités locales des outils et des guides pour les aider à planifier et à réaliser leurs projets de rénovation énergétique. Cela peut inclure des audits énergétiques, des études de faisabilité et des conseils sur les meilleures pratiques.

www.reunion.developpement-durable.gouv.fr



La Région Réunion

Collectivité locale, le Conseil Régional de La Réunion porte un certain nombre de compétences en matière de politique publique.

Sur le sujet de l'Energie et de la transition énergétique, la collectivité est cheffe de filât au niveau local et à ce titre elle :

- Co-Pilote avec l'Etat la gouvernance de l'énergie ;
- Co-Rédige avec l'Etat la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) en lien avec les autres partenaires ;
- Initie et déploie des projets d'intérêts pour le territoire en réponse aux orientations de la PPE tels que le dispositifs KAP Ecosolidaire, KAP Photovoltaïque ou encore Audits EFFI'KAZ.

La Région Réunion est également gestionnaire technique d'une cinquantaine de Lycées pour lesquelles des projets de rénovation notamment énergétique sont prévus.

Dans la mise en œuvre de sa politique la Région Réunion s'appuie sur un outil opérationnel : La Société Publique Locale Energies Réunion.

CONTACTS PRESSE :

communication@cr-reunion.fr

www.regionreunion.com

AFD, Agence Française de Développement

L'Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière d'investissement durable et de solidarité à l'internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions durables, avec et pour les populations. Nos équipes sont engagées dans plus de 2 700 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, et plus de 115 pays, pour le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, ou encore la santé mondiale. En complémentarité avec Proparco et Expertise France, l'AFD contribue ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

Du côté des autres, pour un monde en commun.

Le PEEB Outre-Mer – Programme pour l'Efficacité Énergétique des Bâtiments est une facilité d'assistance technique, mise en œuvre par l'AFD, visant à améliorer la performance énergétique et environnementale des projets de construction ou de rénovation de bâtiments publics, financée sur fonds délégués par le ministère des Outre-Mer. Elle permet la prise en charge intégrale de prestations d'ingénierie en phase de conception des projets (diagnostics énergétiques, simulations thermiques, chiffrage de mesures d'efficacité énergétique, recommandations paysagères)

Contacts presse :

Frédéric LEBLE : référent communication / 0692 61 37 91 / leblef@afd.fr

Energies Réunion, Agence Régionale de l'Énergie et du Climat



Un Outil Public au Service du Territoire

Énergies Réunion, en tant qu'Agence Régionale de l'Énergie et avec son statut de Société Publique Locale (SPL), assiste les collectivités dans la définition et la mise en œuvre de leurs stratégies énergétiques et de leurs politiques publiques. Son action vise à concilier transition énergétique, développement du territoire et soutien à l'amélioration du pouvoir d'achat pour l'ensemble des habitants de l'île, tout en renforçant l'adaptation et la résilience du territoire aux enjeux climatiques futurs.

La mission d'Énergies Réunion repose sur trois axes stratégiques qui visent à assurer une transition énergétique durable et adaptée aux spécificités du territoire : la maîtrise de la demande en énergie, le développement des énergies renouvelables la stratégie et la gouvernance énergétique.

Contacts presse :

Aurélien LECHAT : Responsable Communication / 0692 76 21 18

aurelie.lechat@energies-reunion.com